

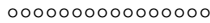


Présidence : Alex LESBROS, Maire

Etaient présents : Maryline DELOT, Martial MARLIERE, Pascal MAERTENS, Philippe BENOIT, André DA FONSECA, Nicole BOURGAUX, Frédéric BAILLY, Pascal DEGRANDE, Eric DRAN, Françoise MINET, Vincent NETTELET, Marie-Jeanne PELLETIER.

Absents excusés : Sylvain DUPLOUY, David HINZ,

Assistait également Céline DELIMAUGES, secrétaire de Mairie



SOCIETE A.R.F. : Une explosion a pu être entendue dans de nombreux foyers du village ce mardi 22 novembre aux environs de 07h30. Monsieur le Maire s'est immédiatement rendu sur place pour s'informer du problème. Il s'agirait d'une soupape de sécurité qui s'est ouverte pour relâcher de la pression.

TARIFS 2012 : Le conseil municipal a décidé de geler les tarifs de location de salles ainsi que tous les tarifs : pêche, charrois, prix du m³ d'eau. Seule petite augmentation à noter : 2 € seront ajoutés à votre abonnement eau.

Rappel des tarifs :

<u>Salle de la mairie</u> :	Personnes extérieures à Vendeuil	300 € (arrhes 150 €)
	Personnes habitant Vendeuil	200 € (arrhes 100 €)
	Chauffage supplémentaire	30 €

<u>Salle du stade</u> :	Personnes extérieures à Vendeuil	120 € (arrhes 60 €)
	Personnes habitant Vendeuil	70 € (arrhes 35 €)
	Chauffage supplémentaire	30 €

<u>Vin d'honneur</u> :	Personnes extérieures à Vendeuil	70 €
	Personnes habitant Vendeuil	50 €

Pour les associations du village, une utilisation de salle gratuite puis 100 € pour la Mairie et 20 € pour le stade.

<u>Tarif de l'eau</u> :	<u>Abonnement</u> :	30 € au lieu de 28 €
	<u>Consommation</u> :	de 1 à 500 m ³ : 0.55 €
		+ de 500 m ³ : 0.45 €

Tarif pêche : Il n'y a pas de repêchage de prévu cette année, mais un nettoyage de l'étang. Le faucardage des herbiers qui envahissent l'étang va être programmé par la commission communale étang-bois.

- Carte à l'année personnes extérieures à Vendeuil	30,00 €
- Carte à l'année personnes habitant Vendeuil	15,00 €
- Ponton personnes extérieures à Vendeuil	60,00 €
- Ponton personnes habitant Vendeuil	50,00 €
- Barque personnes extérieures à Vendeuil	70,00 €
- Barque personnes habitant Vendeuil	50,00 €
- Carte à la journée au Café-tabac « Le sanilhac »	4,50 €
sur l'étang	7,00 €

Il est rappelé aux locataires de pontons que le renouvellement de la location doit se faire impérativement entre le 1^{er} et le 15 janvier. Après cette date, les pontons seront considérés comme libres et reloués.

Tarif charrois : Le prêt de la remorque pour le transport à la déchetterie par les employés communaux est de 40 €.

RESEAU D'EAU : Le conseil municipal a décidé de souscrire au service de « télétransmission ». Ce service avertira dès qu'un problème survient au château d'eau et permettra donc un dépannage plus rapide.

COLLEGE - Participation au séjour à la neige : Le collège de Moÿ de l'Aisne propose aux élèves de 5^{ème} un séjour au ski en janvier 2012. Trois élèves de Vendeuil participeront à ce séjour. Le conseil municipal a décidé d'attribuer une participation de 50 € par élève.

SALAGE HIVERNAL : Comme pour l'hiver dernier, le salage des rues de la commune sera réalisé par les services de la Communauté de Communes. Cette convention permet un passage préventif et ensuite un salage régulier des rues. A savoir que les services du Département se chargent du traitement des routes départementales traversant notre village. Cependant en cas de situations exceptionnelles, la voirie départementale ne prendra en charge que le désenclavement de la commune. (voir plan affiché en Mairie).

CANTINE-GARDERIE /Vente de tickets : Durant la période des vacances scolaires, les tickets seront en vente au secrétariat de Mairie jusqu'au jeudi 22 décembre.

CYCLO-CROSS : M. BON, Président du Relais Cycliste de Moÿ de l'Aisne, nous informe qu'il ne pourra pas organiser le cyclo-cross cette année.

COMMISSION DES SPORTS : Comme annoncé dernièrement, la commission des sports récompensera, lors des vœux du Maire, les jeunes athlètes du village, tous sports confondus. Si vous avez un ou une jeune athlète dans votre entourage, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie avant fin décembre.

LES MEMBRES DU CLUB LOISIRS ARRETEENT ... Mme WACQUET Georgette, Présidente, annonce à la municipalité que le Club Loisirs arrête le 15 décembre 2011. Personne ne veut prendre la succession. Les personnes intéressées par une reprise dudit club sont priées d'en informer la municipalité ; même si le projet a une connotation différente.

MARCHE DE NOËL : Le Marché de Noël de l'école aura lieu cette année le vendredi 09 décembre à 18h30 à la salle de l'ancienne école de Remigny.

GOUTER DE NOËL : Le goûter de Noël sera offert par la commune et l'Association des Parents d'élèves aux enfants de l'école. Le matin pour les classes maternelles et l'après-midi pour les primaires. Des contes de Noël seront proposés aux enfants et le Père Noël sera présent pour la distribution des cadeaux.

CALENDRIER DES FETES 2012 : Il est joint à ce bulletin ; il vous donne le programme des festivités dans notre village pour l'année à venir. Un rappel vous sera fait dans chaque bulletin et des affiches plus détaillées seront déposées chez les commerçants.

AGENDA 2012 : La Municipalité est heureuse d'offrir un agenda 2012 par



foyer. Notre village est représenté en photos et de nombreuses informations y figurent.

TELETHON : Vous trouverez tout le programme de la journée Téléthon dans l'affichette jointe à ce bulletin.

ILLUMINATION DU VILLAGE : Notre village va bientôt revêtir son habit de fête. Deux nouvelles décorations « poteau » ont été achetées et viendront compléter les décorations existantes. Un joli sapin ornera la place du 18 juin 1940, gracieusement offert par M. LAGNIE Mickaël.

Après les fêtes, si votre sapin a des racines, vous pourrez le ramener à la mairie, il sera replanté dans la commune.

CONCOURS DE MAISONS ILLUMINEES : La municipalité a décidé de ne pas reconduire cette année le concours de maisons illuminées faute de participants l'année dernière. Continuez à illuminez vos maisons, pour garder l'esprit festif du village.

MAISONS FLEURIES : Peu d'inscriptions au concours des maisons fleuries, les participants seront récompensés lors de la cérémonie des vœux du Maire.

QUESTIONS DIVERSES

- **Chauffage** : Il est rappelé aux membres des associations vendeuilloises, de ralentir le chauffage après utilisation des locaux communaux.
- Un banc va être installé dans l'enceinte du cimetière.
- **Colis de Noël 2011 offert aux personnes âgées de plus de 70 ans** : le traditionnel colis sera distribué par les membres du C.C.A.S. dans la semaine du 17 au 21 décembre 2011.
- Les vœux du Maire sont programmés pour le vendredi 06 janvier 2012 à 19h00. Lors de cette cérémonie il sera procédé à la remise des prix « maisons fleuries » et « jeunes sportifs ».

oooooooooooooooooooooooooooo

VIE COMMUNALE



Boulangerie : M. VAN DERMEERSCH Mathieu informe les vendeuillois qu'à compter du 28 novembre le jour de fermeture sera le mercredi et non plus le mardi.

Bibliothèque : Ouverture exceptionnelle pendant les vacances de



Noël : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h00 à 12h00. Une activité enfant sur le thème de Noël sera organisée mercredi 21 décembre de 14h à 17h.

Horaires habituels : mercredi 10h00 à 12h00, vendredi 17h00 à 19h00

Inscription sur les listes de recensement militaire : Les jeunes gens



nés en septembre, octobre ou novembre 1995 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie.

ELECTIONS 2012 : Inscription sur les listes électorales avant



le 31 décembre 2011 : Les nouveaux Vendeuillois sont invités à s'inscrire sur les listes électorales de la commune. Les inscriptions ont lieu au secrétariat de mairie du 1er septembre au 31 décembre. Se munir d'une pièce d'identité.

Pour les retardataires, une permanence aura lieu en Mairie le samedi 31 décembre de 10h00 à 12h00.

*Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année
et vous invitent aux vœux de la municipalité
le vendredi 06 janvier 2012 à 19h00*

